



Conseil économique
et social

Distr.
GÉNÉRALE

E/ICEF/1994/7
23 février 1993
FRANÇAIS
ORIGINAL : ANGLAIS

FONDS DES NATIONS UNIES POUR L'ENFANCE
Conseil d'administration
Session de 1994

POUR INFORMATION

ÉVOLUTION DES PROGRAMMES DANS LA RÉGION DES AMÉRIQUES
ET DES CARAÏBES

RÉSUMÉ

Le présent document constitue un compte rendu et une analyse des principaux faits nouveaux et des nouvelles tendances enregistrés en 1993 dans le programme de coopération de l'UNICEF pour la région des Amériques et des Caraïbes.

Le bureau régional de l'UNICEF pour les Amériques et les Caraïbes est responsable de la coopération dans les pays et territoires suivants :
Anguilla, Antigua-et-Barbuda, Argentine, Barbade, Belize, Bolivie, Brésil, Chili, Colombie, Costa Rica, Cuba, Dominique, El Salvador, Équateur, Grenade, Guatemala, Guyana, Haïti, Honduras, îles Turques et Caïques, îles Vierges britanniques, Jamaïque, Mexique, Montserrat, Nicaragua, Panama, Paraguay, Pérou, République dominicaine, Saint-Kitts-et-Nevis, Sainte-Lucie, Saint-Vincent-et-les Grenadines, Suriname, Trinité-et-Tobago, Uruguay et Venezuela.

TABLE DES MATIÈRES

	<u>Paragraphe</u> s	<u>Page</u>
I. LE CONTEXTE RÉGIONAL	1 - 2	3
II. CONVENTION RELATIVE AUX DROITS DE L'ENFANT . . .	3	3
III. OBJECTIFS ET STRATÉGIES DE LA DÉCENNIE	4 - 13	3
A. Santé et nutrition	5 - 10	4
B. Éducation	11	5
C. Approvisionnement en eau et assainissement .	12	6
D. Les femmes et le développement	13	6
IV. SITUATIONS D'URGENCE	14 - 15	6
V. COOPÉRATION AVEC D'AUTRES INSTITUTIONS	16 - 19	7
A. Coopération avec les organismes des Nations Unies	16	7
B. Manifestations régionales et le Sommet mondial pour le développement social	17	7
C. Coopération avec l'Église catholique	18	8
D. Les maires comme défenseurs des enfants . .	19	8
VI. ÉVALUATIONS	20 - 21	8

I. LE CONTEXTE RÉGIONAL

1. On estime que 192 millions de personnes vivent dans la pauvreté absolue en Amérique latine et aux Caraïbes. Ce nombre, qui représente 46 % de la population totale de cette région, a augmenté de 80 millions au cours des 20 dernières années. La pauvreté est prédominante dans les zones rurales (60 % de la population), mais la grande majorité des pauvres (115 millions) vivent dans les zones urbaines. Les ajustements économiques opérés au cours des années 80 ont privilégié la réduction des dépenses publiques au détriment de l'augmentation des recettes fiscales, entraînant ainsi des licenciements massifs, une baisse des traitements des fonctionnaires et une réduction des investissements publics. Ainsi, le sous-emploi et le travail au noir se sont développés tandis que l'on assiste à une précarisation du travail et à une multiplication des emplois à temps partiel. Selon une étude de la Banque mondiale portant sur neuf pays, les dépenses par habitant consacrées à la santé, à l'éducation et aux services sociaux ont baissé dans tous les pays.

2. En dépit de la crise économique, on a enregistré durant les 30 dernières années certains progrès dans la réduction du taux de mortalité infantile, l'augmentation de l'espérance de vie, le taux de scolarisation des enfants et des jeunes, l'alphabétisation et l'accès à l'eau potable et à l'assainissement. Ces résultats sont dus à plusieurs facteurs : amélioration du niveau d'éducation des femmes; baisse du taux de fécondité; accélération de l'urbanisation et progrès dans la généralisation de la vaccination, de la thérapie de réhydratation par voie orale et de l'allaitement au sein. Toutefois, la réduction des investissements économiques et sociaux a fortement compromis la qualité des services sociaux. Un nombre de plus en plus élevé de jeunes ne sont pas scolarisés et n'ont pas d'emploi. La main-d'oeuvre féminine fait l'objet d'une discrimination et la plupart des femmes chefs de famille sont soit au chômage soit sous-payées. Cette situation se traduit fréquemment par la dégradation de l'environnement, l'accroissement des migrations urbaines et internationales et la recrudescence de la délinquance, en particulier dans les zones urbaines.

II. CONVENTION RELATIVE AUX DROITS DE L'ENFANT

3. Tous les pays d'Amérique latine et des Caraïbes, à l'exception d'Antigua-et-Barbuda et d'Haïti, ont ratifié la Convention relative aux droits de l'enfant et ont mis en place des mécanismes pour en intégrer les principes à la législation nationale, notamment aux programmes nationaux d'action, en vue de renforcer le respect des droits de l'enfant. Les effets de la Convention peuvent être évalués en fonction de la prise en compte des principes qui y sont énoncés lors de la conception et de la mise au point des politiques et programmes de protection de l'enfance.

III. OBJECTIFS ET STRATÉGIES DE LA DÉCENNIE

4. Selon les toutes dernières estimations, la Bolivie, le Brésil, le Guatemala, Haïti, le Nicaragua et Panama doivent réduire les taux de mortalité infantile et de mortalité des enfants de moins de 5 ans à un rythme beaucoup plus rapide qu'au cours de la décennie écoulée s'ils veulent atteindre les objectifs fixés pour 1995. La stagnation des taux de mortalité infantile et de

mortalité des enfants de moins de 5 ans à un niveau élevé ou moyen est due à la combinaison de plusieurs facteurs : difficultés d'accès aux services de santé, à l'eau potable et à l'assainissement; mauvaise qualité de l'enseignement; et aggravation de la pauvreté. Selon les conclusions d'une réunion tenue à Santa Fe de Bogota (Colombie) en avril 1993, il est indispensable d'améliorer la qualité des services, d'intensifier la mobilisation de ressources financières et de renforcer les capacités techniques des administrations locales si l'on veut réaliser les objectifs fixés pour 1995. Une fois la survie des groupes les plus vulnérables assurée, il faudra donner la priorité à la question de la redistribution du revenu et des ressources afin d'accomplir de nouveaux progrès. Des investissements substantiels devront être effectués dans les secteurs de la santé et de l'éducation afin de continuer à améliorer la qualité de la vie et accroître ainsi la productivité et la croissance économique.

A. Santé et nutrition

5. Une réunion interministérielle à laquelle ont participé 37 ministres de la santé d'Amérique latine, des Caraïbes, d'Asie et d'Afrique a étudié le rôle du programme de vaccination du Mexique dans la promotion de la mobilisation sociale ainsi que l'utilisation de la thérapie de réhydratation orale et la lutte contre les infections aiguës des voies respiratoires dans le cadre des efforts en cours pour améliorer les services de santé de base du pays. La modernisation des systèmes de santé en Argentine, au Chili, en Colombie et en République dominicaine, entreprise avec l'appui du Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD), de la Banque interaméricaine de développement (BID) et de la Banque mondiale, permettra d'accomplir des progrès durables vers la réalisation des objectifs fixés.

6. On considère qu'il est possible de réduire le nombre de cas de tétanos néonatal et d'éliminer la rougeole dans pratiquement tous les pays de la région. Tous ces pays, à l'exception de la Bolivie, de l'Équateur, d'Haïti, du Paraguay, de l'Uruguay et du Venezuela, ont organisé des campagnes de vaccination contre la rougeole pour les enfants âgés de 9 mois à 14 ans. La poliomyélite a été éliminée dans pratiquement tous les pays (le dernier cas signalé remonte au 5 septembre 1991 au Pérou).

7. En ce qui concerne la vitamine A, tous les pays de la région ont organisé des campagnes pour en administrer à doses massives. C'est ainsi qu'on a enregistré une diminution des cas de cécité et d'autres syndromes dus à la carence en vitamine A en El Salvador, au Guatemala, au Honduras, au Mexique et au Panama. Le Chili, le Guatemala, le Honduras et El Salvador procèdent à l'enrichissement du sucre et, de son côté, le Venezuela a lancé un programme d'enrichissement de la farine. L'Argentine, le Chili, le Costa Rica, la Jamaïque et l'Uruguay ont pratiquement mis fin à la commercialisation du sel non iodé, tandis que la Bolivie, la Colombie, l'Équateur, le Guyana, le Paraguay et le Venezuela auront atteint cet objectif en 1994. Les pays de la région andine ont mis en place des programmes bien conçus et très efficaces pour l'élimination des troubles dus à la carence en iode. Toutefois, le Guatemala, Haïti et le Pérou devront faire des efforts supplémentaires dans ce domaine par suite de la dégradation de leurs infrastructures en services d'appui depuis les années 70. Le goître sévit encore dans 20 pays, dont le Brésil et le Mexique. En avril 1994, une réunion sera organisée à Quito par le Président de l'Équateur

sous les auspices de l'Organisation panaméricaine de la santé et de l'UNICEF afin de procéder à un échange de données d'expérience et de définir un plan d'action en vue d'une iodisation universelle du sel.

8. Le Chili, le Costa Rica, Cuba, la Jamaïque, le Mexique, l'Uruguay et le Venezuela ont pratiquement généralisé la thérapie de réhydratation par voie orale. C'est ainsi qu'au Mexique, par exemple, le taux de couverture est passé de 30 à 84 % en trois ans et devrait atteindre 90 % en 1995. Toutefois, il reste encore beaucoup à faire au Guatemala, en Haïti et au Pérou qui ont besoin de ressources financières supplémentaires. La récente épidémie de choléra a suscité une large prise de conscience qui a permis de renforcer la lutte contre les maladies diarrhéiques. Ainsi, on estime que pour chaque décès dû au choléra, 10 malades atteints de diarrhée ont pu être sauvés. Aujourd'hui, le taux de mortalité est tombé à moins de 1 %, notamment en Colombie, en Équateur, en El Salvador et au Pérou. La production locale de sel de réhydratation orale est en progression constante mais n'est pas encore suffisante pour satisfaire la demande nationale et devrait donc être complétée par l'utilisation de liquides domestiques.

9. La Bolivie, la Colombie, le Costa Rica, Cuba, l'Équateur, le Mexique, la République dominicaine, l'Uruguay et les pays d'Amérique centrale sont sur le point de mettre fin à la distribution de substituts du lait maternel dans toutes les maternités et tous les services de santé. D'autres pays devraient atteindre cet objectif en 1995. La plupart des pays encouragent l'adoption d'une législation interdisant la distribution gratuite ou à faible coût de formules pour nourrissons et de substituts du lait maternel et la création de comités nationaux chargés d'homologuer et de contrôler les hôpitaux amis des bébés et des mères.

10. Certains pays ont réussi à ramener jusqu'à 50 % les cas de malnutrition grave et modérée grâce à l'amélioration des services de santé, à l'accès à l'eau potable et à l'assainissement ainsi qu'à l'éducation des femmes. Toutefois, en raison des effets cumulatifs de la répartition asymétrique du revenu sur les groupes les plus défavorisés, 7 millions d'enfants de moins de 5 ans sont mal nourris et 13 millions souffrent d'insuffisance pondérale. Ainsi, on estime qu'à Cuba 68 % des décès d'enfants de moins de 5 ans sont dus à la malnutrition, et ce en dépit d'une excellente couverture sanitaire et d'une éducation efficace, ce qui met en évidence la détérioration de l'approvisionnement alimentaire du pays. L'Argentine et le Chili ont commencé à surveiller la croissance des enfants dans les établissements scolaires.

B. Éducation

11. En dépit des progrès réalisés dans la région tant en ce qui concerne l'accès à l'enseignement primaire que sa généralisation, le système éducatif demeure de mauvaise qualité et inefficace. La généralisation de l'enseignement primaire, qui revient à 2,5 milliards de dollars par an, est compromise par le nombre élevé de redoublants (20 millions d'enfants par an). Les programmes de pays de l'UNICEF mettent de plus en plus l'accent sur l'enseignement primaire. C'est ainsi que plus de 1,5 million de dollars, prélevés sur le fonds d'action générale, ont été alloués à l'éducation dans cette région. L'Argentine, le Brésil, le Chili, la Colombie, l'Équateur, le Guatemala, le Honduras, le Pérou

et la République dominicaine accordent un intérêt accru à l'enseignement primaire et se préoccupent notamment du taux de redoublement et d'abandon scolaire. Ces pays renforcent également leurs capacités afin d'améliorer la conception des manuels scolaires et des auxiliaires pédagogiques destinés aux enfants. La coopération technique entre pays en développement est encouragée afin que ces derniers puissent partager leurs expériences respectives, comme celle de l'école nouvelle en Colombie, qui constitue un modèle d'enseignement complet, flexible et démocratique. Le Brésil a déployé des efforts notables pour généraliser l'enseignement primaire et, dans certaines circonscriptions de l'État de Ceara, le taux de scolarisation est le plus élevé du pays. La Bolivie et l'Équateur sont en train de mettre en place l'enseignement bilingue, tandis qu'au Honduras, les centres scolaires d'initiation connaissent également un grand succès.

C. Approvisionnement en eau et assainissement

12. Pour être universels d'ici à l'an 2000, les services d'approvisionnement en eau et les services d'assainissement de base devront être étendus respectivement à 176 et à 221 millions de personnes supplémentaires. Il a été convenu d'unir les efforts déployés pour atteindre les objectifs fixés dans ces domaines lors d'une réunion tenue à Cuba en novembre 1992 et organisée par l'Association des hydrauliciens et des ingénieurs de l'assainissement, avec le soutien de l'UNICEF et de l'OPS. L'UNICEF finance des projets d'assainissement et d'approvisionnement en eau dans les pays suivants : Bolivie, El Salvador, Équateur, Guatemala, Guyana, Honduras, Mexique, Nicaragua, Pérou et Suriname. En 1993, l'Argentine, le Chili, la Colombie et Cuba ont lancé des projets dans ce domaine.

D. Les femmes et le développement

13. Des progrès importants ont été réalisés en matière de législation, d'études consacrées aux fillettes et de formation antisexiste. Le Parlement andin, qui a abordé des questions se rapportant aux femmes et aux fillettes lors de sessions ordinaires et extraordinaires, s'est engagé à faire reconnaître les droits des femmes. Le Parlement centraméricain a organisé un colloque consacré aux problèmes que les femmes rencontrent sur le plan juridique, et cette manifestation aura une incidence considérable sur les législations nationales. Le Réseau des services gouvernementaux s'occupant de la condition féminine a acquis une importance particulière après qu'il eut été reconnu par la Commission économique pour l'Amérique latine et les Caraïbes (CEPALC) et 11 organismes du système des Nations Unies comme étant le partenaire le plus approprié pour aider la CEPALC à préparer la quatrième Conférence mondiale sur les femmes, qui doit se tenir à Beijing en 1995. Huit pays ont participé à l'établissement d'un ouvrage de recherche sur les occupations des garçons et des filles âgés de 7 à 14 ans dans le cadre de la Convention relative aux droits de l'enfant, qui doit être publié en 1994.

IV. SITUATIONS D'URGENCE

14. La crise que Haïti connaît depuis deux ans s'est traduite par une détérioration incommensurable de la situation des enfants et des autres groupes vulnérables. Il y a tout lieu de penser que ce pays, où les indicateurs de base

en matière de protection de l'enfance étaient, déjà en 1991, les plus mauvais de la région, est aujourd'hui encore plus éloigné des objectifs fixés pour les années 90 qu'il ne l'était le jour de la signature de la Déclaration mondiale en faveur de la survie, de la protection et du développement de l'enfant.

15. Cuba, le Honduras et le Nicaragua ont également connu des situations d'urgence. En septembre, le nord du Honduras et la côte atlantique du Nicaragua ont subi des tempêtes tropicales et des inondations. On a estimé à 40 000 le nombre de victimes au Honduras. Les comités nationaux de secours d'urgence, en coopération avec des organisations non gouvernementales et des organismes des Nations Unies, ont distribué des vivres aux populations sinistrées, en utilisant les stocks prévus pour les programmes normaux de distribution de vivres. Les dons d'urgence accordés aux deux pays se sont révélés insuffisants pour répondre aux besoins, si bien que l'on continue à solliciter des contributions.

V. COOPÉRATION AVEC D'AUTRES INSTITUTIONS

A. Coopération avec les organismes des Nations Unies

16. Des accords ont été signés avec diverses organisations. Des travaux ont été entrepris, en collaboration avec la CEPALC, sur des études et des publications régionales consacrées, entre autres, à la famille et à la rentabilité des dépenses sociales consacrées aux enfants. L'UNICEF et l'Institut latino-américain et caraïbe de planification économique et sociale ont organisé le Séminaire international sur les enfants et les municipalités, tenu à Asunción, pour renforcer les programmes d'action élaborés à l'intention des enfants à l'échelon municipal. L'UNICEF a fait paraître, en collaboration avec le Centre latino-américain de démographie, une série de publications contenant une base de données sur la mortalité juvénile depuis 1960. Grâce à la coopération du Programme régional d'emploi pour l'Amérique latine et les Caraïbes, des travaux de recherche sont prêts d'être achevés sur la situation des femmes chefs de famille et des jeunes filles sur le marché du travail (en particulier celles qui appartiennent à des catégories vulnérables), l'incidence des politiques économiques et sociales sur le bien-être de la famille, et des projets de programme visant à protéger les groupes vulnérables. L'UNICEF collabore également avec le PNUD dans le cadre des projets régionaux de celui-ci sur le développement humain et la pauvreté et sur la conduite des affaires publiques et le développement humain, y compris sur des propositions concernant les enfants et la démocratie. L'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture s'est récemment jointe à l'OPS, au Fonds des Nations Unies pour la population, à la BID, à la United States Agency for International Development et à l'UNICEF en participant au Comité de coordination interorganisations pour surveiller le Sommet mondial pour les enfants.

B. Manifestations régionales et le Sommet mondial pour le développement social

17. L'UNICEF a apporté un soutien technique et financier au Gouvernement brésilien pour l'aider à organiser la troisième Conférence ibéro-américaine, qui s'est tenue à Salvador (Brésil) en juillet 1993 et au cours de laquelle les chefs d'État ont approuvé sans réserve les objectifs fixés pour le milieu des années 90. Une aide analogue a été fournie au secrétariat temporaire du Groupe

de Rio pour la préparation de documents d'information sur le Sommet mondial pour le développement social. L'UNICEF a participé à la Conférence sur le développement et la pauvreté que le Gouvernement mexicain a organisé à Oaxaca (Mexique) en septembre 1993 afin de préparer le Sommet mondial pour le développement social, et au cours de laquelle on a discuté de l'importance des programmes d'action nationaux. L'UNICEF a également aidé la CEPALC et le Gouvernement colombien à organiser la Réunion régionale pour l'Amérique latine et les Caraïbes à Cartagena (Colombie), en vue de l'Année internationale de la famille. La collaboration avec le Parlement centraméricain, le Parlement andin et le Parlement latino-américain s'est poursuivie sous la forme de programmes de coopération concrets, en particulier dans les domaines de la législation relative aux femmes et de la diffusion des messages Savoir pour sauver.

C. Coopération avec l'Église catholique

18. Le Conseil épiscopal latino-américain (CELAM) a appuyé le Programme pastoral en faveur des enfants, lequel est appliqué dans 13 pays de la région et a été étendu à 75 % des districts ecclésiastiques de ces pays. Environ 200 000 agents pastoraux qualifiés travaillent comme volontaires auprès de quelque 2 millions de familles pour les renseigner sur des sujets ayant trait aux enfants. Avec l'aide de l'UNICEF, le CELAM a mis au point un module et plusieurs programmes radiophoniques courts contenant des informations de base sur le développement des enfants et destinés aux familles. Ces modules seront également utilisés dans le cadre d'une stratégie de communication qui doit être établie en 1994 avec l'aide des réseaux régionaux de communication et d'information de l'Église catholique et d'autres Églises chrétiennes. Des contacts ont été établis avec Foi et Joie, une organisation catholique qui dirige un certain nombre d'écoles en Amérique latine. Il semble qu'il y ait de réelles possibilités d'élaborer des projets novateurs dans le domaine de l'enseignement primaire.

D. Les maires comme défenseurs des enfants

19. Les 34 maires de la région qui ont assisté au deuxième Colloque mondial des maires, tenu à Mexico en juillet 1993, s'emploient à créer un réseau de maires latino-américains pour mettre en oeuvre les accords passés pendant le Colloque. Un groupe a été nommé pour coordonner la mise en place du réseau et encourager la désignation de responsables locaux et l'élaboration de programmes d'action nationaux sur le plan local. Ce groupe a tenu sa première réunion au début du mois de novembre 1993, accueillie par le maire de Quito, et a adopté des recommandations appelant à l'élaboration de programmes d'action municipaux en faveur des enfants, à des échanges de données d'expérience et à des programmes de formation.

VI. ÉVALUATIONS

20. Comme suite à la décision 1993/5 du Conseil d'administration (E/ICEF/1993/14) sur le processus d'évaluation de l'UNICEF, le bureau régional a choisi 33 évaluations et études parmi celles qui avaient été envoyées par les bureaux extérieurs. Sept évaluations de projets ont également été analysées. Quatre rapports sectoriels sur les procédures d'évaluation de la participation des femmes au développement, la santé et la nutrition, les services urbains de

base et le programme pour la région andine-Bolivie ont été établis. La conclusion générale a été que des progrès importants avaient été accomplis quant aux activités d'évaluation, mais que celles-ci présentaient encore certaines lacunes, d'où la nécessité d'élaborer des politiques précises concernant la méthodologie, le calendrier à suivre, les responsabilités, les mécanismes et les applications éventuelles. L'absence de normalisation qui caractérise les 40 évaluations montre clairement qu'il n'existe pas de critères en ce qui concerne l'orientation générale. En outre, des indicateurs généraux doivent être établis pour évaluer les divers aspects de l'exécution des projets et leurs effets.

21. Dans un effort visant à appuyer les initiatives prises pour suivre les progrès accomplis par les pays en vue d'atteindre les objectifs fixés pour le milieu des années 90, le bureau régional s'est employé à promouvoir a) la création de réseaux régionaux qui permettraient d'établir une coopération horizontale en matière de surveillance et d'évaluation, de financement de programmes d'action nationaux, et de décentralisation de ces programmes et des politiques sociales; et b) l'organisation, prévue pour le mois de mars, d'un atelier régional de formation portant sur les questions de surveillance, de financement et de décentralisation; cet atelier sera suivi par une deuxième réunion des ministres consacrée à l'évaluation des programmes d'action nationaux, qui sera convoquée par le Président de la Colombie. Des préparatifs sont en cours en vue d'entreprendre une étude des tendances nutritionnelles dans la région, ce qui permettra de déterminer les principales carences nutritionnelles ainsi que les domaines appelant une intervention. Par ailleurs, une étude consacrée aux effets que l'utilisation de casseroles en fonte a sur la fréquence des cas d'anémie aidera à trouver un moyen simple et rentable de réduire la carence en fer dans la région. Une étude des "mythes" qui entourent le travail des enfants permettra au bureau régional de participer à l'élaboration de politiques et de stratégies à l'intention des enfants qui travaillent, une priorité fixée par le Comité des droits de l'enfant.
